



Texte Action

Adopté le 4 février

La FSU a appelé les personnels à une journée d'action le 13 janvier regroupant l'ensemble de la communauté éducative et le 27 janvier, dans le cadre interprofessionnel. Ces deux journées ont été des temps forts de mobilisation des personnels. Elles ont permis de mettre au cœur du débat public la question du service public dont celui de l'École, et de montrer qu'il est possible, par l'action, de sortir des polémiques sécuritaires ou identitaires. La grève majoritaire, à un niveau inédit, le 13 janvier a aussi mis en difficulté le gouvernement, obligé de réagir dans la précipitation et de donner quelques signes d'ouverture. Ces actions ont globalement permis de remettre la question sociale au centre des préoccupations et de maintenir la pression par des mobilisations diversifiées que la FSU continuera d'impulser et de fédérer. Dans le secteur du travail social, les mobilisations du 7 décembre et du 11 janvier ont montré aussi la détermination des travailleurs et travailleuses du secteur social et médico-social pour exiger des augmentations salariales et des créations de postes dans ces secteurs très sinistrés. La FSU s'est inscrite pleinement dans ce mouvement.

La FSU appelle à faire du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, un temps fort dans la continuité des mobilisations pour les salaires, en mettant en avant, le 8 mars, la revendication d'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La FSU appellera donc à la grève et aux manifestations le 8 mars pour satisfaire l'ensemble des revendications féministes : égalité professionnelle avec mise en œuvre effective des plans d'action, lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail comme dans la société, actions contre les stéréotypes de genre. Pour la FSU, le 8 mars, par sa dynamique, est un moteur pour le syndicalisme de transformation sociale que nous portons.

Pour la FSU la question des salaires est une priorité revendicative de la situation, par exigence de justice sociale, de défense des conditions de vie du plus grand nombre. Elle porte en particulier le dégel de la valeur du point d'indice et la revalorisation des pensions, non seulement pour compenser les pertes accumulées en raison de l'inflation, mais aussi pour reconnaître les droits des retraité-es, le caractère essentiel des agent-es public-ques dans le fonctionnement de la société et de l'économie, et la nécessité de leur donner davantage de moyens. En ce sens elle réaffirme son opposition à la loi TFP et en particulier sa revendication pour la titularisation des agent-es et l'attribution de moyens aux services publics.

Parce que le gouvernement laisse filer une inflation galopante pour tenter de maîtriser sur le dos des salarié-es du public comme du privé, le déséquilibre budgétaire et la dette publique, il provoque les conditions de décrochages récurrents des salaires et de dégradations brutales du pouvoir d'achat, à commencer par celui des moins rémunéré-es. La persistance d'un tel contexte dégraderait brutalement et durablement le niveau de vie des salarié-es. En réponse, la FSU porte ses mandats et inscrit dès maintenant dans le débat intersyndical et interprofessionnel la perspective de porter le SMIC et le minimum fonction publique au plus haut possible. La prime « inflation » portée par le gouvernement est un aveu cinglant de la situation des salaires en France : pour la FSU, ça suffit !

Elle se mandate pour poursuivre les mobilisations pour les salaires par une journée d'action interprofessionnelle avant la fin mars en cherchant à élargir ce cadre intersyndical.

Crise sanitaire

Le début d'année 2022 continue d'être marqué par la crise sanitaire. La FSU s'implique dans la campagne pour la levée des brevets afin de permettre l'accès à la vaccination le plus rapidement possible pour l'ensemble de l'humanité. Le président de la République continue à s'y opposer. Pour gérer la crise, le gouvernement a choisi la contrainte plutôt que l'incitation, à l'image de la mise en place d'un passe vaccinal après le passe sanitaire, la restriction des libertés plutôt qu'une politique de prévention et de protection efficace, la création d'un clivage dans la société en pointant du doigt, et même en menaçant les non vacciné-es, plutôt que des campagnes d'information simples et accessibles sur la vaccination et ses enjeux et le déploiement de moyens pour aller proposer directement

la vaccination à celles et ceux qui ont des difficultés à y accéder. La FSU s'oppose à toute mesure coercitive contre les personnels et continuera à intervenir à tous niveaux pour que soient améliorées les conditions de protection des agent-es et des usager-ères dans les services publics. Les employeurs doivent apporter des plans de protection des agent-es et des usagers-ères : aération, moyens supplémentaires, organisation des services, etc. L'une des seules réponses du gouvernement est l'accélération de la loi 3 DS qui ne peut qu'accentuer les inégalités territoriales et les inepties de lien hiérarchique fonctionnel. La FSU rappelle que l'hôpital public, avec un système de santé solidaire et protecteur pour toutes et tous, doivent être une priorité absolue.

Urgence sociale, urgence environnementale

Le rapport d'Oxfam publié en ce début d'année 2022 montre l'ampleur des inégalités et leur accroissement pendant la crise sanitaire : la richesse des 10 personnes les plus riches dans le monde a doublé depuis le début de l'année 2020. En France les 5 premières fortunes possèdent à elles seules une richesse équivalente à celle de 40% de la population. Dans le même temps, ce sont 160 millions de personnes supplémentaires qui subissent la pauvreté dans le monde. Ces éléments doivent être dénoncés. De même les questions des rémunérations et du partage des richesses doivent être mises en avant dans ce contexte de reprise de l'inflation. L'augmentation du prix des énergies et des matières premières renforce les injustices de classe.

Plus que jamais convaincue de la nécessité d'agir à la fois dans le quotidien et avec pour boussole la transformation de la société et au vu des urgences, les enjeux climatiques et environnementaux doivent être à l'agenda des mobilisations du mouvement social, la FSU continue son implication dans le cadre de « PJC ». Elle poursuivra et amplifiera son implication dans ce cadre en impulsant de nouvelles actions nationales et en encourageant le développement des collectifs locaux PJC. Elle appelle à des marches climat le 12 mars, elle soutient les actions organisées vendredi 25 mars dans le cadre de l'appel international des jeunes pour le climat, et appelle à une action contre les « méga bassines » les 23 février et 27 mars. Elle appelle enfin à se mobiliser contre l'emblématique école agricole privée Hectar le 17 mars et pour un enseignement agricole public conforté, à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux auxquels il est nécessaire de faire face, lors du forum citoyen organisé à la Défense le même jour. La FSU s'adressera aux composantes syndicales de PJC pour envisager le suivi en tant qu'observateurs aux réunions du réseau écosyndicaliste.

La FSU dénonce la destruction du service public de l'environnement qui le réduit au silence, face notamment à des lobbies économiques toujours plus puissants. Sa reconstruction est indispensable à la transition que la FSU appelle de ses vœux.

L'adoption de la loi 3DS constitue un recul inacceptable, particulièrement important pour la protection de l'environnement, et un nouvel affaiblissement de l'Etat.

Dans le cadre de la **campagne électorale**, la FSU rédigera un manifeste sur la base duquel elle s'adressera à l'ensemble des candidat-es à la présidentielle à l'exclusion de l'extrême droite pour porter ses propositions.

La FSU doit faire entendre ses propositions pour un système éducatif démocratisé et émancipateur, une Fonction publique reconnue et confortée dans ses missions, la reconnaissance et la revalorisation de tous les agents et agentes, un modèle de protection sociale solidaire et une société plus juste et respectueuse des droits et libertés.

Les propositions qui pourraient constituer des alternatives au libéralisme ne sont pas audibles. Cela contribue à la crise démocratique qui s'est déjà traduite par une abstention record aux élections précédentes et qui continue de produire ses effets. Le débat électoral est pollué par des propos nationalistes, racistes, sécuritaires qui conduisent à un repli sur soi. Il ne permet pas l'expression des questions sociales, pourtant au cœur des préoccupations de la population. Le syndicalisme a à ce titre une responsabilité importante : il doit porter les questions sociales au centre des débats dans l'intérêt général, c'est par son implication dans le mouvement social qu'il y parviendra.

La crise a montré le rôle central des services publics : les agent-es sont en première ligne depuis presque deux ans. Mais la crise sanitaire a aussi révélé l'état désastreux de nos services publics, comme par exemple à l'hôpital, dans le système de santé, dans les collectivités ou à l'éducation : après des années de coupes budgétaires, ils ne tiennent aujourd'hui que grâce à l'engagement sans faille des agent-es. La FSU s'implique dans la campagne du « printemps des services publics » lancée à l'initiative de divers collectifs de défense des services publics, elle participera à ses initiatives.

Le maintien voire l'augmentation d'un volume de personnels non titulaires est inacceptable tant pour les personnels dont les conditions d'emploi et de rémunération sont souvent très défavorables, que pour le service public. La FSU est à l'initiative de l'organisation d'une journée d'action contre la précarité dans la Fonction publique au printemps. Elle la met en perspective en la proposant à l'Intersyndicale.

D'autre part, la FSU construit avec la CGT, la FAFP et Solidaires, un meeting fin mars sur les enjeux de la Fonction publique, qui permettra de présenter et de populariser ses arguments pour conforter le statut et promouvoir l'ensemble des services publics, qui participent à notre projet social. Ce meeting mettra en valeur le rôle irremplaçable des agent-es de la FP.

Elle fera de la revendication d'abrogation de la loi TFP de 2019 une de ses interventions principales auprès des candidat-es et dans le débat public.

Suite à l'accord signé sur la PSC à l'Etat, la FSU mènera une campagne forte, inscrite dans la durée, pour informer les collègues des enjeux de protection sociale et faire connaître ses revendications autour du « 100% Sécu ». La FSU met la solidarité intergénérationnelle au cœur de ses engagements. Dans les négociations qui s'ouvrent à présent, elle portera l'exigence du recouplage prévoyance/santé. Elle mènera, dans la FSU et en intersyndicale, une large campagne dans le cadre de laquelle une initiative rapide type colloque/meeting sera organisée pour informer et mobiliser les agent-es sur les enjeux de la conquête du « 100% sécu ». Dans le cadre de l'élection présidentielle, la FSU exigera des candidat-es un plan d'urgence de rétablissement d'un service public de la santé à la hauteur des besoins.

La FSU poursuivra la campagne active qu'elle a engagée contre la montée des idées d'extrême droite, notamment en donnant du matériel aux personnels et à la population pour déconstruire les discours et mener les débats sur les lieux de travail. Ce combat se mènera au niveau de l'éducation, sur la base du matériel intersyndical déjà travaillé avec Sud, la CGT, l'UNSA et le SGEN-CFDT, au niveau interprofessionnel et dans les cadres interassociatifs avec en particulier la LDH. Ce travail d'éducation populaire doit irriguer l'ensemble des agent-es des services publics, et permettre ainsi leur mobilisation avec les usagers-ères.

Jeunesse

La FSU porte dans le débat public une ambition pour la jeunesse qu'elle décline dans les différents secteurs professionnels. Cette ambition nécessite de porter des revendications fortes en faveur d'une formation professionnelle solide, qualifiante et financée pour les 1,5 millions d'entre eux sans solution d'emploi ni de formation (NEET).

✓ *Plan d'urgence pour l'éducation* : Alors que les opérations de préparation de la rentrée 2022 sont en cours, la FSU continue de porter dans les prochaines mobilisations l'impératif de gel des suppressions d'emplois pour la rentrée 2022, mais aussi celle d'un collectif budgétaire pour des créations d'emplois à la hauteur des besoins du service public d'Education et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle rappelle son exigence de moyens exceptionnels pour prendre en compte les conséquences de deux ans de crise sanitaire, sur le plan des retards/décrochages au niveau des apprentissages, comme au niveau des séquelles en termes de santé psychique des jeunes et/ou des personnels. Elle exige aussi un ajustement des programmes et des examens pour tenir compte de la dégradation des conditions d'études durant ces deux années, afin de ne pas pénaliser les jeunes.

Elle réaffirme également son exigence d'un plan pluriannuel de recrutements et de prérecrutements, accompagnés de mesures de revalorisation et d'amélioration des conditions de travail. La FSU rappelle également sa revendication d'un plan de titularisation. Enfin, elle réaffirme son exigence d'abandon des réformes Blanquer qui ont profondément fragilisé l'école : évaluations standardisées, réformes des lycées, dont la voie professionnelle dénaturée, du bac et Parcoursup, etc. ont mis à mal la professionnalité des enseignant-es tout en creusant les inégalités en dessinant un modèle sélectif et excluant, à rebours de l'ambition éducative de qualité pour toutes et tous les élèves que la FSU porte.

Après l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant-es hors UE en 2019, Le président de la République envisage la possibilité d'une généralisation de cette mesure à tou-tes les étudiants. La FSU rappelle qu'elle défend la gratuité des études supérieures et s'oppose dans l'immédiat à toute augmentation des droits d'inscription. Par ailleurs, l'expérimentation menée à Marseille est une nouvelle étape dans la dérégulation de l'école avec la contractualisation des moyens humains et financiers, la mise en concurrence des écoles pour les obtenir, l'instauration d'un échelon hiérarchique de la direction d'école, une adaptation possible des rythmes scolaires. La FSU continue d'en exiger l'abandon.

La FSU soutient les mobilisations en cours comme dans les écoles en lutte à Marseille, l'appel pour « un nouvel élan pour le sport et l'EPS » ou encore la mobilisation des enseignant-es en milieu pénitentiaire, etc. La FSU se mandate pour impulser des suites rapides à l'action des AESH et soutient les mobilisations en cours dont celle du

94. Elle cherchera, au sein de l'intersyndicale éducation, les modalités d'action à mettre en œuvre pour obtenir satisfaction des revendications.

- ✓ *Au ministère de la justice*, notamment à la PJJ, le concept fondamental d'éducation est totalement mis à mal avec l'entrée en vigueur du code de la justice pénale des mineurs le 30 septembre 2021. Ce code acte la dénaturation profonde des missions éducatives, amplifie les réponses coercitives et ne permet pas aux professionnel-les de déployer leur savoir-faire auprès des jeunes confié-es et qui sont parmi les plus fragiles. Pour les professionnel-les, il engendre souffrance au travail lorsqu'il faudrait améliorer les conditions d'exercice des missions par l'allègement du nombre de jeunes accompagné-es et par la diversification des lieux d'accueil pour mieux répondre à leurs besoins. De plus, les projets pédagogiques doivent pouvoir être élaborés par les équipes pluridisciplinaires, car ce sont elles qui connaissent les problématiques des adolescents-es. Enfin, ces enfants doivent être accompagné-es par des professionnels-les formé-es, qualifié-es et titulaires, gages de qualité de prise en charge. La FSU demande l'abrogation du code de la justice pénale des mineurs et exige un code de l'enfance protecteur et émancipateur.
- ✓ *Travail social* : Le 1^{er} février, les travailleuses et travailleurs sociaux-les et médico sociaux étaient de nouveau fortement mobilisé-es afin d'alerter sur la souffrance des salarié-es du secteur, sur leurs conditions de travail dégradées, la perte de sens du travail et le manque d'attractivité des métiers. Les salarié-es du secteur privé, les agent-es du secteur public sont toutes et tous confronté-es aux mêmes difficultés pour exercer leurs métiers. Ils et elles sont confronté-es à la mise en œuvre de politiques publiques qui développent une vision purement gestionnaire et déshumanisée des professions du care en décalage total avec l'objectif initial de ces métiers. La mise en œuvre de la Loi de Transformation de la Fonction publique a renforcé les effets délétères dans la période conduisant à encore plus de précarité pour les agent-es. La FSU soutient les personnels du travail social afin qu'ils et elles obtiennent la reconnaissance de leur qualification et de leur engagement professionnel. Elle revendique une autre orientation des politiques sociales, un travail social protégé des approches et analyses purement budgétaires, le renforcement des moyens nécessaires à l'exécution des missions, des recrutements permettant de répondre aux missions d'accompagnement des populations et de protection des plus démunis-es. Rappelons que 40% des jeunes SDF proviennent de l'Aide sociale à l'enfance. Elle dénonce la loi de la protection de l'enfance qui vient d'être adoptée qui ne répond pas au manque criant de moyens, n'offre pas d'hébergement pour les mineurs-es isolés-es étrangers-ères. La FSU interpellera la ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la question des salaires et des carrières des travailleuses et travailleurs sociaux-les.
- ✓ *Psychologues* : la FSU était mobilisée le 10 juin pour la reconnaissance du métier de psychologue et contre le projet de création d'un ordre. Elle est à nouveau dans la mobilisation qui se construit en intersyndicale avec la CGT et SUD le 10 mars 2022 pour les mêmes raisons et pour réclamer des moyens et des postes de psychologues dans tous les services publics où ils exercent.
- ✓ *Animation* : Depuis plusieurs mois, le secteur de l'animation, aussi bien dans le secteur privé que dans les collectivités, se mobilise pour les salaires, la résorption de la précarité massive de ce secteur et la reconnaissance des métiers par des mesures de revalorisation statutaires et des perspectives de carrière. Cette mobilisation a donné lieu à une grève très suivie les 14 et 15 décembre, poursuivie le 27 janvier dans le cadre interprofessionnel. La FSU, par l'intermédiaire du SNUTER, s'implique activement dans l'intersyndicale qui comprend la CGT, SUD, la CNT et le collectif Animation en lutte. Une nouvelle journée d'action est en construction autour du 8 mars, date symbolique pour ce secteur fortement féminisé.

Insertion, travail, protection sociale et emploi

Dans les secteurs de l'insertion, du travail, de la protection sociale et de l'emploi le gouvernement utilise Pôle Emploi pour présenter un bilan plus que flatteur en termes de lutte contre le chômage. Les chiffres du chômage sont en baisse, mais au prix de l'explosion de la précarité des emplois et d'une pression accrue sur les usagers-ères par le renforcement des contrôles. La FSU dénonce la chasse aux chômeur-ses engagée par le gouvernement. Elle continue d'exiger l'abrogation des décrets instaurant les nouvelles mesures d'assurance chômage qui exclut des privé-es d'emploi de l'assurance chômage, diminue drastiquement l'indemnisation, et renforce la précarisation du marché de l'emploi.

Dans le cadre des élections présidentielles, le MEDEF vient de sortir son programme pour la France dans lequel il propose la régionalisation de l'accompagnement des privé-es d'emploi. La FSU s'oppose à toute tentative de

régionalisation de quelque service de Pôle Emploi que ce soit, tout comme elle s'oppose à toute contractualisation entre Pôle Emploi et les Régions sur le dit placement des privé-es d'emploi. Le programme du MEDEF prévoit également un système de l'assurance chômage à 2 étages qui porterait un nouveau coup à la solidarité et à la socialisation des salaires : pour la FSU, c'est inacceptable.

Le gouvernement vient de mettre en place le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) qui sera géré par Pôle Emploi. Cette mesure vient directement concurrencer les Missions Locales.

Nous continuons de revendiquer le renforcement des missions et des effectifs du Service Public de l'Emploi (SPE). Alors même que la Ministre du Travail annonce sur toutes les ondes le renforcement des contrôles de l'inspection du travail, des postes et des sections de contrôle sont supprimés. La crise sanitaire a au contraire, mis à nu la faiblesse des capacités d'intervention de l'Etat qui a notamment été forcé de recourir en catastrophe à des contractuel-les par centaine pour, a minima, instruire les demandes de chômage partiel pendant que des entreprises empochaient frauduleusement des sommes colossales avec l'activité partielle. La FSU exige le maintien de toutes les sections de contrôle, associé à un plan massif de renforts pour répondre aux besoins réels constatés sur le terrain, et l'arrêt de la politique du chiffre qui ôte tout sens aux missions de contrôle.

Retraité-es

Le 2 décembre, la FSU a appelé, au sein du Groupe des 9, à une manifestation nationale pour défendre le pouvoir d'achat des retraité-es et les services publics, notamment de santé. Les pensions de base n'ont cependant été revalorisées au 1er janvier que de 1,1%. La FSU appelle à inscrire les mobilisations des retraité-es dans les actions interprofessionnelles et à participer et soutenir les mobilisations régionales du 24 mars organisées par le Groupe des 9.

La récente médiatisation de la maltraitance subie par les résident-es d'Ephad privés rappelle que le sujet de la perte d'autonomie n'a pas été traité par le gouvernement. La création d'une 5^{ème} branche de la sécurité sociale, sans financement, est inopérante et ne répond pas au besoin d'investissements massifs dans un système public de prise en charge de la perte d'autonomie.

Migrant-es

La FSU dénonce la politique du gouvernement qui traite de façon indigne les réfugié-es en France. Pire certains politiques locaux comme nationaux se dédouanent de leurs responsabilités en accusant les migrant-es d'être la cause des maux des territoires ultra marins. Elle dénonce aussi la politique migratoire de l'UE qui chasse les migrant-es et dresse des camps pour les enfermer.

Elle exige des conditions d'accueil dignes pour tou-tes les exilé-es. La FSU continuera de porter et de défendre la liberté de circulation et d'installation pour toutes et tous, elle poursuivra ses combats pour une scolarisation en bonne et due forme de tou-tes les mineur-es isolé-es ou non. Elle dénonce les effets discriminants des politiques pénales à l'égard des mineurs-es étrangers-es isolés-es désormais inscrites dans le code de la justice pénale des mineurs.

Dans les suites de son implication dans la manifestation du 18 décembre, la FSU soutient la campagne « antiracisme et solidarité », elle participera à la mobilisation du 19 mars.

Droits et libertés

Concernant la proposition de loi en cours d'examen sur les lanceurs d'alerte, la FSU soutient les mobilisations dans le cadre de la « maison des lanceurs d'alerte » pour obtenir une protection renforcée pour les lanceurs d'alerte.

La FSU rappelle son engagement pour les libertés associatives

La FSU dénonce les entraves aux manifestations et aux mobilisations de plus en plus constatées.

La FSU condamne les menaces de dissolution que les déclarations du Ministre de l'Intérieur font peser sur Nantes Révoltée, mise en application directe de la loi dite confortant les principes de la République. Cette loi que nous avons combattue dans l'unité avec les forces syndicales et associatives s'attaque à la liberté d'expression et cherche à contrôler la liberté d'association. La FSU, comme elle l'a fait l'an dernier, continue de demander l'abrogation des atteintes aux libertés contenues dans cette loi.

International

Dans un contexte international qui continue à être marqué par des situations particulièrement inquiétantes notamment en Biélorussie, Pologne et Hongrie, la FSU renforcera l'expression de sa solidarité en continuant à établir des contacts directs avec les organisations syndicales qui participent à ces dynamiques de résistances et de mobilisations.

La paix mondiale est menacée : les extrêmes tensions diplomatiques et militaires en Ukraine sont le résultat d'un jeu dangereux entre grandes puissances. Le spectre d'un conflit nucléarisé revient sur le devant de la scène. La FSU rappelle son attachement au règlement diplomatique des conflits, dans le respect du droit international et de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elle alerte sur les risques d'escalade guerrière potentiellement incontrôlables qu'un alignement du gouvernement français sur l'OTAN ferait courir à la paix en Europe. La FSU participera aux initiatives pour la paix à venir.

Le 8 décembre 2022 : faire gagner la FSU

Le 8 décembre 2022, tou-tes les agent-es public-ques titulaires et contractuel-les de la Fonction publique voteront pour élire leurs représentant-es dans les nouveaux Comité Sociaux (C.S.A et C.S.T qui remplacent les CT), les Commissions Administratives Paritaires et les Commissions Consultatives Paritaires. Nous sommes toutes et tous concerné-es par ce scrutin déterminant pour la fédération et l'ensemble de ses composantes !

Si le MTFP a décidé de généraliser le vote électronique dans la FPE, la FSU conteste ce choix car il prend le risque d'affaiblir plus encore la participation des collègues, en baisse depuis plusieurs scrutins. Au contraire la FSU revendique que tous les moyens soient donnés pour assurer la meilleure participation possible des personnels. Lors des élections professionnelles de 2018 le renforcement de la FSU a permis d'obtenir un 3ème siège au CCFP. Il faut amplifier cette dynamique pour accroître encore la représentativité de la FSU. La FSU soutient ses syndicats confrontés aux nouvelles modalités de scrutin qui pourraient les déstabiliser et recherchera les alliances possibles.

Pour : 475 ; Contre : 41 ; Abstentions : 3 ; NPPV : 1